



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**

Le Vingt Mars à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Madame CHERVIN Stéphanie, Maire

Étaient présents :

**Mme. CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BOUCHET.
Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD.
M. CHERVIER. M. FUMOUX. Mme ROMEUF. M. BOUTONNAT.
Mme AUGIER. Mme. BONNEFOY. Mme BOURDUCHE.
M. COUPERIER. Mme. COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT.
M. MERCIER, M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. TERRENOIRE, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme. RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

OBJET :
DÉSIGNATION D'UN
ÉLU RÉFÉRENT
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES.

Madame le Maire explique que l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a répondu précédemment à un appel à projet de l'État dans sa lutte contre les violences conjugales et familiales.

L'AMRF a constitué un réseau d'élus ruraux, relais de l'égalité, qu'ils soient adhérents ou pas à l'AMRF (pour information la commune de Lapalisse n'est pas adhérente).

L'objectif est d'atteindre un élu référent par commune.

Dans ce cadre, Madame le Maire propose la candidature d'un élu référent titulaire et un référent suppléant pour la commune de Lapalisse :

- Monsieur BRUNIAU Jean-Marc référent titulaire,
- Madame BONNEFOY Delphine référent suppléant.

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente, décide à l'unanimité, de désigner :

- Monsieur BRUNIAU Jean-Marc référent communal titulaire

- Madame BONNEFOY Delphine référent communal suppléant,

contre les violences faites aux femmes auprès de l'AMRF.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le - 9 AVR. 2026

Publié 23 MARS 2026

le :
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

